

## ORIENTATION DES USAGERS A LA DIRECTION DES ETRANGERS

### PORTE 1

**ACCUEIL** : en libre accès toute la journée de 8h 30 à 16h00 du lundi au vendredi.  
*L'usager doit prendre un ticket sur le distributeur : (1 ticket pour chaque personne)*

1. Renseignements sur la réglementation relative au séjour des étrangers en France.
2. Remise de dossier de demande de titre de séjour aux ressortissants étrangers résidant dans les arrondissements de BOBIGNY et de SAINT-DENIS pour :
  - Une première demande de carte de séjour.
  - Un renouvellement de carte de séjour.
  - Une modification de carte de séjour (changement de statut, de département, d'adresse, de nom suite à divorce ou un veuvage, e.t.c.).
  - Un duplicata de carte de séjour suite à une perte ou un vol.

Les dossiers de demande de titre de séjour sont déposés sur rendez-vous (première demande, duplicata) ou adressés par voie postale (renouvellement, modification).

**Attention !** Les titulaires de **titres de séjour de 10 ans** résidant dans l'arrondissement de SAINT-DENIS doivent directement se présenter à la sous-préfecture de SAINT-DENIS pour les renouveler, les modifier ou les dupliquer. (habitants de : Aubervilliers, Epinay/Seine, La Courneuve, L'île ST Denis, Pierrefitte, ST Denis, ST Ouen, Stains, Villetaneuse)

**BUREAUX** : réception sur rendez-vous (sans ticket) directement aux bureaux n° 5 à 20 :  
naturalisation, exécution de jugement suite à un contentieux, examen de situation administrative,

### PORTE 2

#### **SUR RENDEZ-VOUS** :

- Dépôt des dossiers de demandes de titre de séjour.
- Retrait des titres de séjour,
- Retrait des documents de circulation et des titres d'identité républicain pour étrangers mineurs

**SANS RENDEZ-VOUS**: en libre accès toute la journée, 8h30 à 16h00 du lundi au vendredi.

- Titre de voyage pour réfugié : adultes : lundi, jeudi et vendredi / enfants : mardi et mercredi.
- Suivi de dossiers (récépissé en fin de validité, attestation de dépôt).
- Retrait des dossiers de demande de documents de circulation et titres d'identité républicain pour étrangers mineurs.

### PORTE 3

Réception des demandeurs d'asile du département à partir de 8h15 du lundi au vendredi pour

- Une première demande.
- Un suivi de dossier (récépissé en fin de validité).
- Un changement de département,
- Une demande de réexamen suite à un refus de l'OFPRA.